

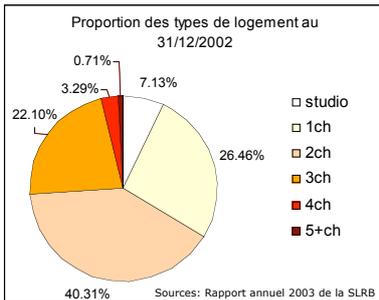


Faculté des Sciences - Département de Géographie Le logement social à Bruxelles

Au 31/12/2002, près de 31 000 Bruxellois habitaient un logement social. Ce sujet reste délicat à aborder, en témoigne la difficulté à obtenir des informations sur celui-ci auprès de la SLRB (Société du Logement de la Région Bruxelloise) qui centralise les données relatives aux demandes et aux locataires de ce type de logement.

Au niveau de la capitale, le logement social recouvre des réalités bien différentes: petit aperçu de quelques caractéristiques interpellantes...

Caractéristiques des logements



Trois quarts des logements offerts par les SISF (Sociétés Immobilières de Service Public) possèdent maximum deux chambres. Cela reflète-t-il la demande des ménages bruxellois?

L'étude des taux d'occupation par taille des logements révèle que les grands logements sont systématiquement tous occupés (à l'exception de ceux rendus indisponibles par des travaux d'aménagement), au contraire des logements de taille plus réduite dont des centaines étaient mystérieusement inoccupés en 2002!

L'aspect extérieur des logements selon l'époque de leur construction et la population à laquelle ils étaient destinés varie. Les coquettes maisons unifamiliales du Logis et du Floréal (construites dans les années '20 pour les ouvriers et petits employés aisés) s'opposent aux tours d'appartements des années '60 et '70.



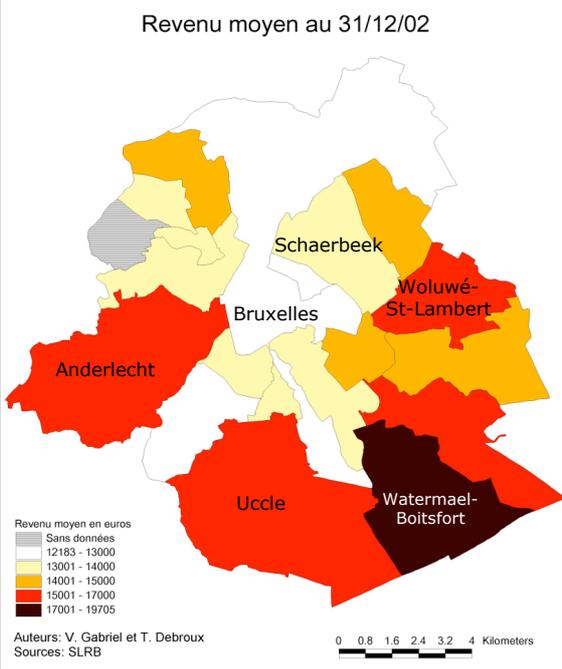
Le Foyer Laekenois



Cité-jardin du Floréal

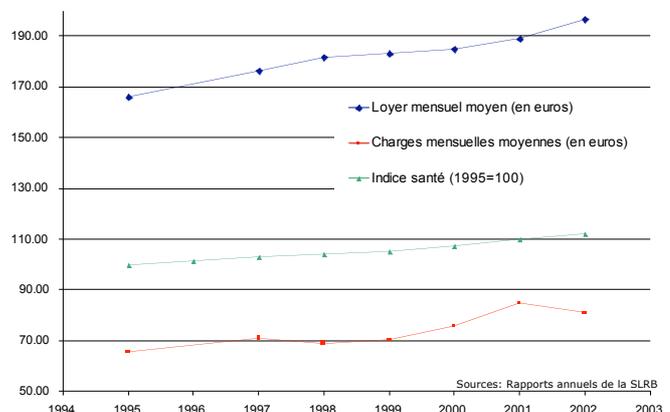
Aspects financiers

Les communes de la partie sud de la seconde couronne de Bruxelles (Anderlecht, Uccle, Watermael-Boitsfort, Auderghem, Woluwé-St-Pierre et St-Lambert) se distinguent par le revenu plus élevé des locataires du logement social. Inversement, les communes du croissant pauvre de Bruxelles (Saint-Josse, Bruxelles, Forest, Molenbeek, etc) présentent les revenus les plus faibles.



Les loyers varient à la fois en fonction du type d'habitation et des revenus du ménage; Boitsfort qui abrite les cités jardins du Logis et du Floréal possède les locataires sociaux les plus aisés.

Evolution des coûts supportés par le locataire



Les coûts du logement social pour les locataires ont augmenté plus vite que l'Indice Santé au cours de la dernière décennie. Ce surcoût est d'autant plus difficilement supporté par les locataires que leur situation financière est précaire.

Sources: Rapports annuels de la SLRB

Auteurs: Tatiana Debroux et Valérie Gabriel Mars 2005